

où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Année Mois Jour

Page 1 de 1

Les bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont établis aux endroits suivants:

[illegible]

* BVA: bureau de vote par anticipation

** BVPE: bureau de vote au bureau de la présidente ou du président d'élection

Ces bureaux seront ouverts aux dates suivantes:

BVA	8 ^e jour précédant celui du scrutin :	Année Mois Jour
	7 ^e jour précédant celui du scrutin :	2025-10-26 Année Mois Jour

BVPE	9° jour précédant celui du scrutin :	Année Mois Jour
	6° jour précédant celui du scrutin :	Année Mois Jour
	5° jour précédant celui du scrutin :	Année Mois Jour
	4° jour précédant celui du scrutin :	Année Mois Jour

SIGNATURE

SIGNATURE _____

Président(e) d'élection, greffier(-ière) ou greffier(-ière)-trésorier(-ière)

2025-10-09
Année Mois Jour